

Institut CGT
d'Histoire Sociale de
Seine Maritime

Revue départementale
d'Histoire Sociale

Printemps 2006
Numéro 25

Le fil rouge



Le 14 juin 1936, à Dieppe comme dans toutes les grandes agglomérations du département, les grévistes se retrouvent dans des manifestations — fonds ancien de Dieppe.

3 juin 2006

Visite historique et festive
à Dieppe

p12 à 14

Comméorons
ensemble le

70^{ème} anniversaire
de 1936

Ouvrage de l'IHS sur les
grèves de 36 en *Seine inférieure*

1936, ils
ont osé, ils
ont gagné

L'IHS-CGT de Seine Maritime, partenaire de Vivats et la Ville du Tréport pour une exposition itinérante à découvrir et à faire découvrir :

SOUS L'USINE LA PLAGE : « A LA CONQUETE DU TEMPS LIBRE »

Une exposition pour marquer les 70 ans des Congés payés de 1936 à 2006. Une exposition à la disposition des syndicats CGT, des Comités d'Entreprise et des associations et institutions qui le souhaitent.

C'est une exposition qui a besoin d'une surface de 35 m2 au sol pour être installée.

Elle est évolutive (sur demande des panneaux peuvent être modifiés et on peut en ajouter de nouveaux).

Elle a été réalisée par Tourisme Loisirs Culture (Vivats), notre IHS CGT 76, et la Ville du Tréport.

Ce n'est pas une exposition de plus sur le Front Populaire. Beaucoup d'autres expositions ont été consacrées à cette belle et riche aventure sociale, certes, mais cette exposition, écrite par Jean Michel Leterrier à partir de son livre qui vient de paraître, est pour tout adhérent ou sympathisant de la CGT une espèce d'album de famille que l'on regarde avec plaisir, intérêt et qui suscite la réflexion.

Pour tous renseignements la concernant s'adresser à Jacques Defortescu à la Maison CGT de Seine-Maritime à Rouen (02.35.58.88.38) ou à Alain Bozec 36 rue Clovis Le Havre (02.35.21.82.40)



2006

Soutenez votre institut et

Le fil rouge

L'Institut CGT d'Histoire sociale de Seine-Maritime vit essentiellement grâce aux moyens provenant de la cotisation annuelle de ses adhérents, et au dévouement de ses historiens bénévoles.

Si vous appréciez *Le fil rouge*, soutenez l'IHS-CGT-76: **adhérez à notre association loi 1901.**

Faites connaître *Le fil rouge* autour de vous; faites adhérer vos ami(e)s, votre syndicat, votre association, votre comité d'entreprise, votre municipalité, etc.

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à

**renouveler votre
adhésion pour 2006 !**

Nous avons reçu le N°95 des



A noter à son sommaire:

1. Le billet d'Elyane Bressol
2. La vie des IHS (soirée d'été de l'IHS PTT sur 1945)
3. Actualité: Medef, un changement dans la continuité (Pierre Roger)
4. Dossier: la CGT et l'accord Renault du 15/09/55
5. CGT: 110 ans d'engagements
6. Regard sur le CCN et son histoire
7. Mouvement ouvrier et laïcité.
8. Hommages à Jean Schafer et Lucien Postel

Sommaire

page 3:

Éditorial

1936 reste dans la mémoire collective comme une des plus grandes victoires de la Classe ouvrière

Par Serge Laloyer

pages 4 à 22:

**70^{ème} anniversaire de 1936
Compte rendu de la
Visite historique et
festive de Dieppe, le 3
juin 2006.**

Par Gilles Pichavant

pages 5 et 6

**1880: le retour en France de
Louise Michel par Dieppe .**

pages 7 et 8:

**1765: Fusion des trois corporations
de Charpentiers de
marine**

Page 8:

1661: émeute contre de nouvelles taxes.

Pages 9 et 10

**1900: assemblée générale du
syndicat des tabacs.**

Pages 11 et 12

Le 1er mai 1919 à Dieppe

Pages 13 et 14

**1729: 1^{ère} occupation d'usine
en France; à la manufacture
des tabacs de Dieppe**

Page 15

Louis Aragon à Pourville

Pages 16 à 22

1936 à Dieppe

Page 23

Bulletin d'adhésion 2006

Éditorial

1936 reste dans la mémoire collective comme une des plus grandes victoires de la Classe ouvrière.

La participation populaire aux nombreuses manifestations commémoratives du 70^{ème} anniversaire en est l'expression. Notre institut a été associé à nombreuses de ces initiatives. La publication de notre ouvrage « *1936, ils ont osé, ils ont gagné — histoire des grèves en Seine Inférieure* », s'inscrit dans ce mouvement. Il est, et restera, une contribution non négligeable à la connaissance des grèves de 36. Rappeler ce que fut cette période, les acquis obtenus et les moyens mis en œuvre pour les arracher, est d'une actualité brûlante, face aux coups de boutoir actuels du patronat et du gouvernement contre le statut social des travailleuses et des travailleurs, au moment où la jeunesse et le monde du travail ont fait mettre à la poubelle le CPE.

Car la mise à mal du Code du travail, la précarité des emplois et des salaires, la détérioration du système de Sécurité sociale, les atteintes aux droits syndicaux et libertés, les privatisations, la destruction de milliers d'emplois au nom de la « mondialisation » et de l'Europe, sont toujours d'actualité. Autant de coups qui sont perçus comme une offensive du Capital pour accaparer les fruits du travail, alors que monte l'exigence populaire de bénéficier aussi du fabuleux essor technologique qui, effectivement, permettrait de soulager le travail, de changer la vie et la société.

Car pour le mouvement syndical, comme pour les forces progressistes, 1936 est à revisiter: L'unité syndicale réalisée par la réunification de la CGT; L'union des partis de gauche sur la base d'un Front populaire, dont les travailleurs assureront la victoire; Les luttes. Voilà les éléments qui aideront à la conclusion des accords de Matignon. Mais aussi de faire preuve d'engagement, de vigilance, afin d'empêcher toute revanche du patronat et des forces politiques à son service.

« *Résister c'est créer; Créer c'est résister* »; En 2004 c'était le titre de l'appel des Résistants à commémorer le 60^{ème} anniversaire de la publication du programme du Conseil national de la Résistance, qui fut aussi l'héritier du formidablement mouvement de 1936. En publiant notre ouvrage départemental sur 36, en organisation le 3 juin une visite historique et festive à Dieppe en partenariat avec l'union locale CGT, en prenant une initiative plus modeste mais similaire dans l'esprit à El-beuf, nous avons le sentiment de nous inscrire dans ces pas.

Les engagements des étudiants, des lycéens aux coté des travailleurs et de leurs syndicats, dans les luttes du printemps contre le CPE montrent que des possibilités existent pour faire entendre l'aspiration à une vie meilleures.

Serge Laloyer.

70ème anniversaire de 1936

Visite historique et festive à Dieppe Le Samedi 3 juin 2006, 21 h 00

Pour fêter le 70ème anniversaire de 1936, notre IHS, en partenariat avec l'Union Locale CGT de Dieppe a organisé une balade dans le vieux Dieppe, sur le thème de l'histoire sociale de la ville.

L'aventure a commencé au mois de septembre 2006, lorsque les trois initiateurs se sont rencontrés lors d'une fête et ont confrontés leurs idées: Corine Girard, secrétaire de l'UL de Dieppe et comédienne amateur, Pierre Bézu, metteur en scène d'une troupe de théâtre de la région dieppoise, et Gilles Pichavant, secrétaire de l'IHS-CGT-76.

Très vite le groupe s'est élargi à plusieurs dizaines de personnes qui se sont passionnées pour le projet. Tous n'étaient pas syndiqués. Certains n'étaient jamais monté sur des planches.

Après une période d'environ deux mois pour l'écriture par Gilles Pichavant, d'une série de sketches réalisés à partir d'éléments trouvés dans les

archives, un groupe de comédiens se mettaient au travail pour apprendre et répéter leurs textes sous la direction de Pierre Bézu.

Venaient se greffer à l'aventure deux groupes musicaux: Pierre Le Meur accompagné d'un guitariste répétaient « la chanson de Craonne » et « le Jour de Sacco-Vanzetti », pendant qu'un groupe des Amis de la Commune répétaient le répertoire des chansons de l'époque.

Et le 3 juin 2006, par un temps magnifique, plus de 300 personnes se sont retrouvés pour suivre la balade. Rapidement les participants seront comme pris par le spectacle, comme on dit aujourd'hui « bluffé », ou « scotchés », en particulier lors de la scène sur l'AG du syndicat de la manufacture des tabacs en 1900, celle du compte rendu de la journée du 1er mai 1919, ou encore celle de « la baronne et le curé », évoquant l'occupation de la Manufacture des tabacs en 1729, et bien sûr à l'occasion de la série de sketches sur l'histoire des grèves de 36 à Dieppe.

Les spectateurs on été particulièrement surpris de découvrir des événements historiques pour la plupart méconnus, mais d'une étonnante actualité.

Cela ne surprendra pas nos lecteurs qui savent que la connaissance de l'histoire éclaire le présent

L'initiative méritait que l'on s'y arrête; Peut-être mérite-t-elle qu'on s'en inspire ailleurs ? Chiche!



Le 3 juin 2006, la visite commence sous le soleil; Gilles Pichavant, secrétaire de l'IHS-CGT-76 présente le déroulement de la balade

21 heures Quai Henri IV

Tour aux Crabes à Dieppe

En avant pour une visite commentée et illustrée de Dieppe, du Bout du Quai à la Place Louis Vitet

Préambule

L'idée d'une telle initiative est venue aux organisateurs ayant participé à des visites nocturnes, soit lors de vacances un peu partout en France, soit à des visites de Dieppe par l'association Dieppe Ville d'Art.

Ce qui nous a interpellé dans nos expériences diverses, c'est que l'Histoire sociale n'y est que très rarement évoquée.

Lorsqu'elles évoquent l'histoire, elles sont en général consacrées à ce qu'on appelle « La Grande Histoire », celle des batailles, ou des explorateurs, bref celle des héros et jamais celle des petites gens.

On évoque toujours ce qu'on appelle « les grands événements », qui sont attribués aux plus ou moins grands hommes, mais on ne parle jamais de ceux qui ont fait la vie réelle, la vie vécue, la vraie vie, celle de la grande masse de la population.

Et pourtant !

Que seraient les châteaux, les églises, les monuments, les réalisations portuaires sans les travailleurs ?

Que serait le travail, si personne ne s'était occupé de faire disparaître la servitude et obtenir des droits politiques et sociaux pour tous les travailleurs ?

Que seraient le logement, la santé, l'école si le peuple avait laissé « les grands » s'en occuper ?

Que serait le tourisme, s'il n'y avait pas eu des millions de gens à lutter pour les congés payés ?

Alors on s'est dit : « Et si on s'occupait nous même d'organiser une visite nocturne à Dieppe ? ». Et la voici. Nous vous souhaitons une bonne visite.

L'IHS-CGT-76 et l'Union locale CGT de Dieppe

1880: Louise Michel à Dieppe



Son bref séjour passe, dans un premier temps, complètement inaperçu. Ce n'est que quelques jours plus tard que, par la lecture des journaux de Paris, la nouvelle sera connue et fera l'objet d'une violente polémique dans la presse locale.

A Paris elle a bénéficié d'un accueil triomphal, Gare St Lazare, où elle sera accueillie par plus

de 50 000 personnes. A Dieppe très peu de choses, mais le directeur du journal « la Vigie » mène son enquête à Dieppe et découvre que quelques personnes, pourtant, étaient au courant, et ont même organisé un comité d'accueil.

Scandale ! Il y avait parmi elles, le directeur de l'imprimerie de « l'Impartial » journal concurrent de « la Vigie ». Et Mais l'Impartial n'en avait pas parlé non plus.

C'en était trop pour le rédacteur de la Vigie. Il était passé à coté du scoop du siècle, et son concurrent hébergeait un dangereux adepte de la Révolution sociale et du Parti ouvrier ! Il crache son venin dans un violent éditorial pour rendre publique l'affaire et dénonce les protagonistes.

« L'arrivée de Louise Michel à Dieppe (en Titre)

Et nous ne l'avons pas su! Et nous ne nous en étions pas douté! Et vous mêmes lecteurs vous l'ignoriez peut-être! Qui l'eût cru aussi qui l'eût dit que la rédaction de l'impartial était devenue tout à coup si humble, si réservée, si discrète qu'elle nous cachait ses triomphes et le succès des ovations qu'une partie de son personnel avait préparé. Vous ne retrouverez pas un traître mot dans le numéro d'avant hier.

Or donc honorables citoyens, sachez que le mardi 19 brumaire an 89 de la **une et indivisible** (9 novembre 1880 vieux style) la citoyenne Louise Michel qui se fait appeler "la pétroleuse" est débarquée glorieusement dans notre port, suivie d'une dizaine de pétroleuses toutes aussi bonnes communardes qu'elle.

Les purs des purs, radicaux garantis bon teint avertis par un comité collectiviste - révolutionnaire -anarchiste - socialiste quelconque de Paris, étaient là pour lui faire une réception triomphante et un pas de conduite. On remarquait au premier rang (toujours modeste) le citoyen Albert Detré, directeur de l'imprimerie de l'impartial et un des rédacteurs du journal dit le poète cheve-



La Chorale des Amis de la Communes accueille les spectateurs par des chants de l'époque de la Commune de Paris

lu; le citoyen Mekercke grand démolisseur en paroles des cathédrales et de Saint Jacques qui l'offusquent; un sous préfet de l'avenir, le citoyen Renard, grand pontife des enterrements civils, grand Mamamouchi, un rival du grand augure, dont le type rappelle à s'y méprendre Habacuc, un prophète de la Bible...». etc. ("La Vigie" 12 Novembre 1880, Fonds ancien de Dieppe)

C'est par cette polémique que le passage de Louise Michel devient une affaire d'État à Dieppe.

Albert Detré en sera la victime. Il sera licencié de *l'Impartial* à la suite de cette affaire et, pour retrouver du travail, devra quitter la région .

Pour illustrer le passage de Louise Michel à Dieppe, Guy Décamps, animateur des Amis de la Commune, déclame le poème de Victor Hugo: « Viro Major »

Viro Major

Ayant vu le massacre immense, le combat
Le peuple sur sa croix, Paris sur son grabat,
La pitié formidable était dans tes paroles.
Tu faisais ce que font les grandes âmes folles
Et, lasse de lutter, de rêver de souffrir,
Tu disais : " j'ai tué ! " car tu voulais mourir.
Tu mentais contre toi, terrible et surhumaine.
Judith la sombre juive, Aria la romaine
Eussent battu des mains pendant que tu parlais.
Tu disais aux greniers : « J'ai brûlé les palais ! »
Tu glorifiais ceux qu'on écrase et qu'on foule.
Tu criais : « J'ai tué ! Qu'on me tue ! » - Et la foule
Écoute cette femme altière s'accuser.
Tu semblais envoyer au sépulcre un baiser ;
Ton oeil fixe pesait sur les juges livides ;
Et tu songeais pareille aux graves Euménides.
La pâle mort était debout derrière toi.
Toute la vaste salle était pleine d'effroi.
Car le peuple saignant hait la guerre civile.
Dehors on entendait la rumeur de la ville.
Cette femme écoutait la vie aux bruits confus
D'en haut, dans l'attitude austère du refus.



Guy Décamps déclame le pème Viro Major de Victor Hugo

Elle n'avait pas l'air de comprendre autre chose
Qu'un pilori dressé pour une apothéose ;
Et, trouvant l'affront noble et le supplice beau
Sinistre, elle hatait le pas vers le tombeau
Les juges murmuraient : « *Qu'elle meure ! C'est juste*

Elle est infâme - A moins qu'elle ne soit Auguste »

Disait leur conscience. Et les jugent, pensifs
Devant oui, devant non, comme entre deux récifs
Hésitaient, regardant la sévère coupable.
Et ceux qui, comme moi, te savent incapable
De tout ce qui n'est pas héroïsme et vertu,
Qui savent que si l'on te disait : « D'ou viens tu ? »

Tu répondrais : « Je viens de la nuit ou l'on souffre ;

Oui, je sors du devoir dont vous faites un gouffre ! »

Ceux qui savent tes vers mystérieux et doux,
Tes jours, tes nuits, tes soins, tes pleurs donnés à tous,

Ton oubli de toi-même à secourir les autres,
Ta parole semblable aux flammes des apôtres ;
Ceux qui savent le toit sans feu, sans air, sans pain

Le lit de sangle avec la table de sapin
Ta bonté, ta fierté de femme populaire.
L'âpre attendrissement qui dors sous ta colère
Ton long regard de haine à tous les inhumains
Et les pieds des enfants réchauffés dans tes mains ;

Ceux-la, femme, devant ta majesté farouche
Méditaient, et malgré l'amer pli de ta bouche
Malgré le maudisseur qui, s'acharnant sur toi
Te jetai tout les cris indignés de la loi
Malgré ta voix fatale et haute qui t'accuse
Voyaient resplendir l'ange à travers la méduse.

Tu fus haute, et semblas étrange en ces débats ;
Car, chétifs comme tous les vivants d'ici-bas,
Rien ne les trouble plus que deux âmes mêlées
Que le divin chaos des choses étoilées
Aperçu tout au fond d'un grand coeur inclément
Et qu'un rayonnement vu dans un flamboiement.

Victor Hugo
Décembre 1871

176 : fusion autoritaire de trois corporations de Dieppe

Au milieu de l'esplanade des quais, un Armateur vient nous conter la victoire des armateurs sur les charpentiers de Marine

Scène de l'Armateur :

« Mes amis,

A boire ! travernier, à boire pour tout le monde ! Je paie une tournée générale ! Mes amis, il faut fêter cela !

Je reviens de Rouen. Le Procureur général du Parlement vient de rendre son jugement. Ça y est ! C'est fini ! Nous avons gagné ! Les ouvriers sont battus ! Nous allons leur faire rendre gorge !

Nous avons été quelques uns à porter plainte au Parlement de Rouen pour mettre fin à ces entraves à la liberté du commerce, et il faut se féliciter que nous ayons fait appel à cet avocat physiocrate du barreau de Paris, Monsieur Caron, qui nous a été de si bon conseil. Ah ! Certes il nous a coûté cher, mais le jeu en valait la chandelle.

Car voyez-vous c'en est fini de la domination des ouvriers dieppois sur le port de Dieppe. Le temps est revenu pour les armateurs. Le parlement de Rouen a décidé un terme à cette situation, et son jugement est particulièrement favorable à nos intérêts. Jugez-en :

Tout d'abord, il oblige à la fusion des trois corporations. S'en est fini des marchandages avec d'un côté les charpentiers, de l'autre les calfats, qu'en ce n'était pas les perceurs. Il n'y aura désormais qu'un seul type d'ouvrier.

Ensuite, il crée les conditions d'une augmentation considérable du nombre d'ouvriers sur le port.

Car il oblige les maîtres d'avoir non pas deux apprentis comme jusqu'à présent, mais trois. Deux apprentis, cela maintenait à peine le nombre d'ouvriers sur le port, ce qui permettait aux ouvriers, en temps de presse, d'augmenter leurs salaires.

Alors vous me direz, mais où vont-ils trouver le 3^{ème} apprentis, car déjà qu'il est difficile de trouver deux, en trouver trois cela risque de relever de la gageure.

Le juge a trouvé la solution : Il ordonne d'aller les chercher à l'hospice, chez les orphelins.

Par dieu ! Ça c'est une trouvaille !

Et puis, comme cela risquait de ne pas suffire, et en tout cas au moins dans les premières années,

le juge a brisé le monopole de la corporation de charpentiers de marine sur le port de Dieppe.

Nous pourrions désormais embaucher librement des ouvriers étrangers et faire jouer la concurrence avec les ouvriers dieppois !

S'en est fini du pouvoir des Blondels, des Pignons, des Le Noir, ces maudits maîtres charpentiers qui dirigent les corporations. Nous allons les mettre à genoux !

Buvons les amis, à la liberté du commerce,

Buvons à la concurrence libre et non faussée ! »



Yvon Tanguy est l'Armateur

176 : les faits

Le 18 juillet 1765, un jugement du Parlement de Rouen met fin à 84 années de résistance des trois corporations de charpentiers de marine existant à Dieppe en imposant l'application du titre 9 du livre 2 de l'ordonnance de la Marine de 1681

Pourquoi veut-on les fusionner ? Pour faire baisser les salaires, particulièrement en période de forte demande, car « Cette classe d'hommes (...) devient très rare ; Elle devient fière, insolente et intrai-



1765: Le Port de Dieppe; gravure de Vernet

table par le besoin qu'elle sait qu'on a d'elle. Ces ouvriers exigent du marchand armateur tel prix qu'ils jugent à propos pour leur travail. Il n'y a point de bornes à leurs demandes. » et de poursuivre: « **La concurrence des ouvriers forains opérera en ce genre ce qu'elle a toujours et pour tout opéré, c'est à dire qu'elle remettra le salaire au niveau de l'équité et proportionnellement au prix des besoins de la vie** ».

Nous sommes à cette époque en pleine vague libérale. Le courant encyclopédiste des « physiocrates », partisan du libéralisme économique a le vent en poupe. Ses idées dominent. Diderot écrit à cette époque: « **La concurrence fera mieux faire, et diminuera le prix de la main d'oeuvre** ». Quelques années plus tard, l'un des représentants du courant des physiocrates, Turgot, devenu contrôleur général des finances du

royaume, tentera même de supprimer toutes les corporations dont l'existence empêchait la libre concurrence .

Deux cent quarante ans après le jugement de 1765, dans le traité constitutionnel refusé le 29 mai 2005 par une majorité de Français, l'emploi, le progrès social, la justice et la protection sociales étaient à 68 reprises soumis au « **respect d'une économie de marché ouverte ou la concurrence est libre et non faussée** ».

« **Il veulent être bien payés et petite besogne faire** » écrivait déjà Rutebeuf au 16^e siècle.

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire et jusqu'à aujourd'hui, cette question de la concurrence est bien un fil rouge pour ceux qui veulent renforcer exploitation du travail humain et empêcher la répartition équitable de ses fruits. (Source: ADSM, 1B 5524).

1661: Poussé par la famine, les femmes déclenchent une émeute contre les nouvelles taxes.

Disette et peste font de nombreuses victimes. Le peuple n'en peut plus.

Le 20 juin le bruit court sur l'arrivée d'un contrôleur qui viendrait percevoir de nouvelles taxes.

Une femme, Marianne, connue sous le surnom du Cheval échappé descend dans la rue avec un chaudron dont elle se sert comme d'un tambour. Elle invite tout le monde à la suivre et à descendre dans la rue pour protester.

Le cortège se transforme rapidement en une émeute incontrôlée.

Les manifestants saccagent la maison qui est censée héberger l'homme de l'impôt.

De là la foule s'attaque au siège de la Douane (« la Romaine »). Ses occupants prennent la fuite après avoir tiré sur la foule. On comptera sept morts. La maison est pillée.

Les émeutiers s'en vont alors rue des cordonniers où ils envahissent le bureau du poisson. Il forcent la maison du receveur et du contrôleur et emportent quelques sacs de pièces d'or.

Enfin ils se dirigent vers le Pollet où ils pillent la maison

du receveur de la taxe de 4 sols perçue sur chaque livre de poisson.

L'émeute apaisée, on arrête quelques uns des mutins que l'on condamne rapidement.

Un nommé Pelletier est pendu. Sa tête sera exposée pendant plusieurs années sur la porte du Pont.

Certains seront battus et marqués au fer rouge avant d'être envoyés aux galères. D'autres enfin seront bannis.

Scène:

Un groupe de femmes et d'enfants surgit en tapant sur des casseroles, et en invitant les spectateurs à prendre parti contre les « monopoleurs », les affameurs et les prédateurs. « Nous enfants n'ont plus rien à manger »,

« **Prenez vos chaudrons, faisons du bruit ! et marchons !** » lancent-elles, avant de poursuivre un monopoleur découvert dans la foule.



Soudain un groupe de femmes et d'enfants surgit tapant sur des casseroles

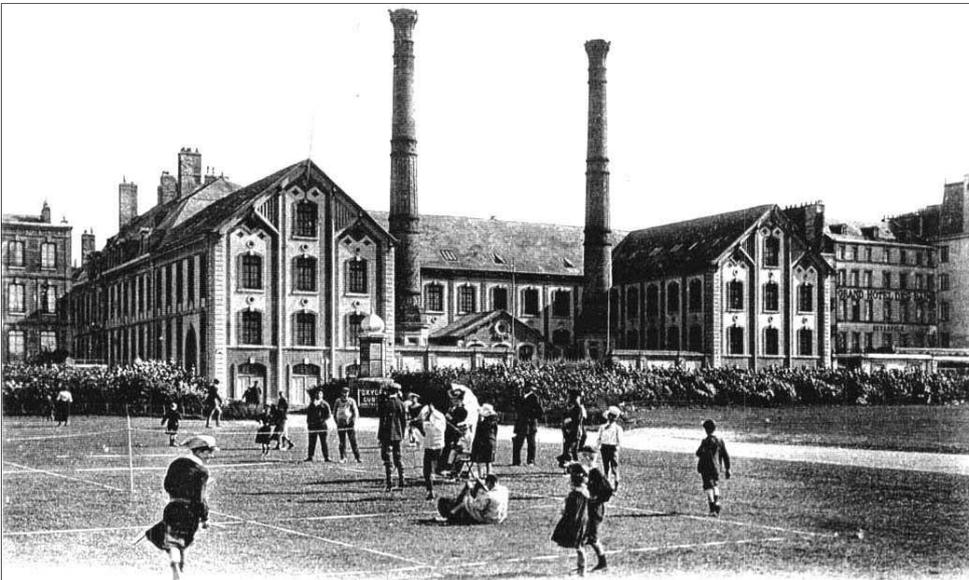
1900: Le syndicats de la Manufacture des Tabacs

Voici un bâtiment qui a disparu depuis près de 60 ans : la Manufacture des tabacs de Dieppe. Il avait été construit au début des années 30 du 18^{ème} siècle. En fait la manufacture s’y installe après la grève de 1733.

Le bâtiment couvrait tout le pâté de maisons situé entre la rue du Haut Pas et le boulevard de Verdun. La rue Duquesne longeait l’un des côtés. Il va faire partie du quotidien des Dieppois pendant plus de deux siècles.

Il sera détruit pendant la 2^{ème} guerre mondiale, lors du raid anglo-canadiens de 1942

Imaginez un immense bâtiment en forme de « U »



1905: la Manufacture des Tabacs à la place de l’hotel Aguado

ouvert vers la mer, aux grandes fenêtres, comme on les faisait au 18^{ème}. Et à l’intérieur de la cour deux immenses cheminées de briques qui dominaient la ville.

Alors ce qui nous intéresse ici, c’est l’histoire sociale de cette manufacture, la vie des ouvrières et des ouvriers, et en particulier du 1^{er} syndicat ouvrier spécifiquement et authentiquement dieppois, ou le quasi premier syndicat

En fait il a bien existé quelque temps auparavant un syndicat éphémère des peintres en bâtiment, mais on peut dire du syndicat de la Manufacture des Tabacs, qu’il est réellement et véritablement le 1^{er} syndicat ouvrier de Dieppe, tant par le nombre de ses syndiqués, par la durée de son existence (1891-1940), et par la place qu’il va prendre dans la Ville.

En 1891, **la Manufacture des tabacs** c’est plus de 1000 personnes, essentiellement des femmes; elles forment plus de 90% du personnel !

Le syndicat est immédiatement un syndicat de masse : à sa création il aura plus 500 adhérentes et 40 adhérents. Lorsqu’il se crée, la CGT n’existe pas

encore, elle sera créée à Limoges en 1895. Le « *Syndicat des ouvriers et des ouvrières de la Manufacture de Tabacs de Dieppe* », c’est son nom, est immédiatement affilié à la Fédération nationale des Tabacs et de Allumettes. Il a donc participé à la création de la CGT, puisque sa fédération est l’une des fédérations fondatrices de la CGT.

1895, c’est aussi, pour le syndicat de Dieppe, l’arrivée d’une nouvelle équipe à la direction syndicale: Les femmes prennent les premières responsabilités et ne les quitteront plus.

Quoi de plus normal ? En 2006, cela paraît normal, mais à l’époque cela dût en surprendre plus d’un. Car les femmes n’ont pas encore obtenu le droit de vote. Elles ne l’obtiendront qu’en 1945, soit 50 ans plus tard ! Or Dieppe est à l’époque très conservatrice, très à Droite. L’événement n’est pas anodin !

L’Assemblée Générale du syndicat se tient le dimanche après-midi, dans une salle située à proximité, qui a disparue depuis et qui s’appelait la « Galle du Gymnase National ».

Lors de cette Assemblée de 1900 la grève menace, car le ministre a décidé d’affaiblir les syndicats en interdisant les négociations locales. C’est l’occasion de rappeler les acquis obtenus depuis 9 ans.

extraits de l’Impartial de Dieppe le 30 octobre 1900)

Scène: Assemblée

Générale du syndicat des Tabacs en 1900

Mademoiselle Rosa Leroy: « Mesdames, messieurs, mes chers collègues, mes chères camarades, Comme vous le savez, jusqu’à aujourd’hui les syndicats avaient la possibilité d’aller voir les chefs quand il y avait un problème et leur présenter sans délai les revendications de manière çà trouver des solutions.. Or la circulaire du ministre qui vient d’être publiée limite ces entrevues, puisqu’il faut maintenant faire une demande par écrit 4 jours auparavant. Vous imaginez ! Les syndicats ne pourront plus, de cette façon, défendre leurs adhérents avec autant d’efficacité qu’auparavant. Il s’agit d’une mesure qui vise à un retour en arrière sur des acquis qui avaient pourtant permis de faire de grandes avancées sociale.

Rappelez vous, nous avons ainsi obtenu la suppression de sanctions sans fondements ainsi que des brimades sur les filles les plus faibles. Nous avons réussi à faire quasiment disparaître les gifles que certaines surveillantes et chefs de section distribuaient généreusement par le passé.

Camarades, allons nous courber l'échine et à nous laisser humilier comme autrefois ?

Il est inadmissible qu'on ne veuille plus recevoir une ouvrière isolée qui vient se plaindre, et qu'on donne droit aux directeurs et ingénieurs d'expulser, séance tenante, un groupe de déléguées du syndicat, avec interdiction de reparaître dans toute autre délégation, car c'est une méthode qui a pour seul objectif d'user toutes les syndiquées en peu de temps. De cette façon les ouvrières les plus contestataires seront toutes éliminées,

(Un tonnerre d'applaudissement termine cette péroraison.)

A vous Madame Mathieu

Mme Mathieu : Camarades, voilà seulement une neuf ans que notre syndicat est créé, et déjà quel bilan !

Souvenez-vous quel était le sort des ouvrières avant la création du syndicat ? A la Manufacture des Tabacs, c'était Une discipline de bagne, de maison de correction, un enfer en un mot. Certaines se souviennent de cet ancien chef de section, dont je tairai le nom, qui mal traitait mal les ouvrières de son atelier, les battait, voire plus grave encore ! Vous les mères de famille voulez vous voir vos filles devenir la proie de messieurs de ce genre sans pouvoir se plaindre.

La Foule : Non.

Mlle Leroy : Camarades, en neuf années notre syndicat a fait reculer bien les pratiques dignes du moyen âge, et a fait avancer le progrès à la Manufacture. C'est au syndicat qu'on doit les indemnités en cas de blessures, coupures, etc. ; indemnités cependant minimales, car il faut compter obtenir plus dans l'avenir; Les pensions devront être augmentées aussi, et ce n'est pas trop que d'obtenir 720 francs à 55 ans pour les hommes et 540 francs pour les femmes à 50 ans, car à 50 ans une ouvrière est à moitié morte.

Mme Mathieu : il y a neuf ans, quand vous voyez entrer un chef de section, vous changez de couleur"-

La foule : "OUI" –

Mme Mathieu: Si c'était le directeur, vous perdiez la tête" –

La foule : "OUI" –

Mme Mathieu : Depuis le Syndicat, avez vous peur de quelqu'un ?"

La foule : "NON, de personne" –

Mme Mathieu: "Voilà la différence ! Un jour que j'avais parlé à ma voisine pendant que je travaillais, un préposé, un des anciens dont on parlait tout à l'heure, me fit faire sortir dans le couloir et me mettre en faction comme un militaire, un balai. A peine en faction, voilà trois officiers qui viennent visiter la fabrique. Un peu surpris de me voir, ils demandent ce que cela veut dire. Le préposé répondit: « il n'y a pas que chez vous que l'on monte la garde ». Ben voyons !

La foule (Rires)

Mme Mathieu: Est-ce ainsi que je servais le gouvernement ? Je ne pouvais avoir de faveurs, et pourtant, j'ai souvent payé les copines du préposé pour que je revienne en sa faveur, mais sans résultats. « Vous bavardez, MATHIEU, vous aurez deux jours » - « Ce n'est pas moi, monsieur ! » - « Vous répliquez, c'est quatre jours, et ainsi de suite ». Quelques femmes se souviennent d'avoir travaillé debout, en punition, et quand,



Vibrante évocation de l'assemblée générale du syndicat de la Manufacture des Tabacs de Dieppe, le dimanche 28 octobre 1900, par Véronique Letessier et Béatrice Leclerc

après deux heures de travail impossible, elles tiraient leur tiroir pour s'appuyer, c'était encore deux jours.

Camarades, le syndicat a supprimé toutes ces tortures, aussi faut-il s'efforcer de sauver son action bien-faisante.

Mlle Leroy : Camarades, si tout le monde est d'accord, mercredi, pas de bruit, pas de promenades, les grévistes se rendront individuellement aux réunions;

Pas d'entrave au travail, liberté pour celles qui voudront travailler, même pour les réfractaires; on se retrouvera plus tard, quand on se sera compté.

Nous organiserons un contrôle à l'entrée de la Manufacture pour connaître les renégats.

Camarades, soyons sans crainte si la grève est déclarée ce seront 26 000 travailleurs de l'État qui laisseront le travail, et le ministre comprendra alors que la circulaire doit être annulée ».

Source: Relation de l'assemblée générale du syndicat de la manufacture des tabacs de Dieppe, par Georges Lebas, dans « l'Impartial » de Dieppe du 30 octobre 1900 – Fonds ancien de Dieppe,

1919: année de paix et de la journée de 8 heures

L'année 1919 c'est une année historique en matière d'histoire sociale. L'année commence un mois et demi après la fin de la 1^{ère} guerre mondiale (1914-1918).

Le contexte est très particulier. L'Europe est en révolution. Il y a eu d'abord la Révolution russe en octobre 1917. Et en fin 1918 et au début de 1919, c'est l'Allemagne qui est en Révolution.

Mieux, et cela est complètement oublié, la Révolution sociale est aussi en France, puisqu'un Soviet est proclamé à Strasbourg juste avant l'entrée des troupes françaises en Alsace, (l'Alsace était allemande jusqu'à la fin 1918) ! Incroyable, mais vrai ! Il sera réprimé dans le sang !

Année de paix ? Voire ! La démobilisation se fait lentement. Des troupes sont envoyées en Russie combattre la jeune République socialiste. Les marins français se révoltent en Mer Noire et revendiquent la démobilisation.

Les survivants de la Grande Guerre n'ont qu'une seule idée en tête : que ce soit la « der des ders », la dernière des guerres, celle qui vient de s'achever ayant été particulièrement horrible !

Et ils veulent construire un autre monde ! Un monde fait de paix, de liberté, un monde sans chômage où chacun pourra gagner son pain.

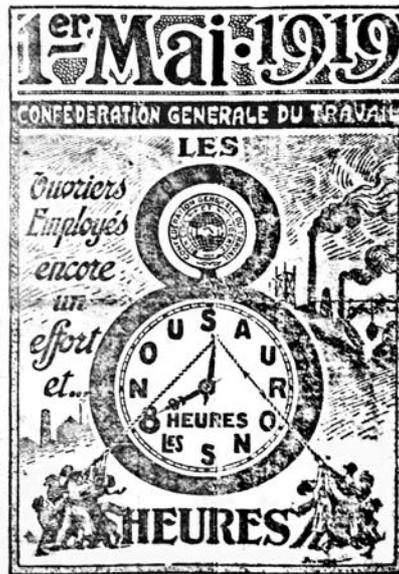
Or la situation n'est pas du tout celle là : à la démobilisation c'est le chômage, la misère, et la vie

chère.

L'année 1919, est donc l'année d'un immense mouvement social qui va déferler sur le pays. En quelques mois les syndicats se réorganisent. Les adhésions arrivent en masse. Il y a bientôt plus de 2 millions d'adhérents à la CGT.

La majorité de droite, celle de la Chambre « bleu horizon », craignant la contagion de la révolution vote la journée de huit heures, revendication de la CGT vieille de 30 ans.

A Dieppe, les grèves se multiplient. Le 1^{er} mai n'y avait jamais eu de succès. Il sera énorme. Plus de 4000 manifestants ! C'est la première grande manifestation de l'histoire sociale de la Ville.



Pour la première fois les syndicats organisent leur Union locale CGT, la première. Ils sont reçus par les premiers adjoints au Maire, le Maire s'étant fait excuser.

Les délégués réclament l'installation de l'eau courante partout en ville, la gratuité des fournitures à l'école et l'organisation de centres de loisirs pour les jeunes, des promenades scolaires annuelles, l'ouverture de crèches, la construction de logements neufs aux loyers modérés, etc.

Vaste programme qui ne verra le jour qu'après la seconde guerre mondiale. Pour certaines, il faudra même attendre l'arrivée d'un syndicaliste CGT à la direction de la Mairie en 1971: Irénée Bourgeois. C'est dire si le syndicalisme est porteur d'avenir!

Au croisement de la Grande Rue et de la rue Gustave Rouland, le 1er mai 1919 !

Lafargue, ajusteur au dépôt de Dieppe des Chemins de fers, au nom de la nouvelle union locale des syndicats :

« Mes amis, chers camarades, En cette fin de soirée historique, après cette séance de projection lumineuse que nous venons de vivre, Et comme nous sommes très nombreux ici dans cette grande salle du casino, et avant que la fête ne se poursuive, je voudrais vous rendre compte de nos initiatives en direction des autorités locales de la République. Tout d'abord les chiffres de la manifestation : Malgré le temps incertain, cette manifestation



1919: Jean-Pierre Delroix joue Lafargue

dans la rue, drapeau rouge en tête, pancartes dressées, de toutes les organisations ouvrières, a réuni une foule enthousiaste de travailleurs.

Camarade, afin que personne ne puisse nous contester le chiffre, nous avons comptabilisé les manifestants en quatre endroits.

Nous étions 4500 cet après midi. C'est... historique ! Jamais nous n'avons été aussi nombreux dans nos trop rares manifestations.

Nous avons défilé avec calme et discipline, au chant de l'internationale.

Une délégation a remis des cahiers de revendications au sous-préfet.

Nous avons réclamé notamment

- 1) la suppression des grosses et inutiles sinécures,
- 2) la création de l'impôt progressif sur le revenu,
- 3) la nationalisation des chemins de fer,
- 4) l'ouverture de poursuites contre les trafiquants de l'état de guerre comme messieurs Loucheur et Citroën, qui doivent

être les premiers à rendre gorge.

D'autre part, une délégation de huit personnes a été reçue par deux adjoints au maire, Monsieur Bénoni Ropert et Monsieur Maurice Thoumyre, le maire M. Rimbert était absent.

Nous leur avons remis un cahier des revendications locales.

Camarades, je rappelle ces revendications :

- Pour la classe ouvrière de Dieppe, il faut une « maison du peuple ».
- Pour les syndicats il faut une Bourse du travail, qui doit être chauffée, éclairée et meublée par les soins de la ville.
- Nous exigeons le droit pour les fonctionnaires de critiquer la gestion des élus sans être menacés dans leurs fonctions,
- Pour les mères de famille, une crèche à Dieppe et au Pollet.
- Pour les enfants un patronage laïque et municipal, des séances gratuites au casino et au théâtre et que leur soit réservée la Pelouse de la plage.
- Pour les adolescents, création de Cours professionnels.
- Dans les écoles laïques, fournitures gratuites pour tous.
- Des promenades scolaires organisées et payées par la ville.

- Pour le logement, démolition des taudis insalubres dans les quartiers populeux et remplacement par la construction d'habitations saines et claires avec confort moderne, et loyers modérés.

- Enfin, pour les ouvriers et leurs familles, tarifs réduits pour le Théâtre et le Casino, Les adjoints au Maire ont pris note des revendications et nous ont dit « *qu'il faudrait plusieurs générations pour les mettre au point* », cette réponse n'est pas acceptable.

Camarades, il y a 6 mois nous étions encore en guerre.

Aujourd'hui elle est finie,

La guerre de 14-18, cette horrible boucherie dont nous sortons à peine doit être la « Der des Ders » !

Jurons d'empêcher que puisse se reproduire l'horreur que nous avons connue et qui a fauché toute une génération de jeunes hommes.

Chez nous aussi, construisons un monde nouveau. Ici comme ailleurs, l'action du prolétariat est nécessaire.

Camarades, Le 11 novembre dernier un immense espoir s'est levé : il ne doit pas être déçu !

Vive le 1^{er} mai, journée internationale de lutte du prolétariat pour la paix et le progrès social.

Vive l'union des travailleurs ! Vive la C.G.T. !

1917: La chanson de Craonne

En 1917, après le massacre du Chemin des Dames les soldats se mutinent dans plus de 60 des 100 divisions de l'armée française. Ces révoltes sont très sévèrement réprimées, en particulier par Pétain : il y eu plus de 500 condamnés à mort. Cette chanson était interdite, et un million de francs-or plus la démobilisation immédiate furent promises à qui dénoncerait son auteur. Elle est restée anonyme.

Quand au bout d'huit jours le r'pos terminé
On va reprendre les tranchées,
Notre place est si utile
Que sans nous on prend la pile
Mais c'est bien fini, on en a assez
Personne ne veut plus marcher
Et le coeur bien gros, comm' dans
un sanglot

*On dit adieu aux civ'lots
Même sans tambours, même sans
trompettes
On s'en va là-haut en baissant la
tête*

*Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes
C'est bien fini, c'est pour toujours
De cette guerre infâme
C'est à Craonne sur le plateau
Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous des condam-
nés*

*Nous sommes les sacrifiés
Huit jours de tranchée, huit jours de
souffrance*

*Pourtant on a l'espérance
Que ce soir viendra la r'lève
Que nous attendons sans trêve
Soudain dans la nuit et le silence
On voit quelqu'un qui s'avance
C'est un officier de chasseurs à pied
Qui vient pour nous remplacer
Doucement dans l'ombre sous la
pluie qui tombe
Les petits chasseurs vont chercher
leurs tombes*

*Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes
C'est bien fini, c'est pour toujours
De cette guerre infâme
C'est à Craonne sur le plateau
Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous des condam-
nés
Nous sommes les sacrifiés.
C'est malheureux d'avoir*



**Pierre Le Meur interprète la Chan-
son de Craonne**

*sur les grands boulevards
Tous ces gros qui font la foire
Si pour eux la vie est rose
Pour nous c'est pas la même chose
Au lieu d'se cacher tous ces embus-
qués
Feraient mieux d'monter aux tran-
chées
Pour défendre leur bien, car nous
n'avons rien*

*Nous autres les pauv' purotins
Tous les camarades sont enterrés là
Pour défendre les biens de ces mes-
sieurs là
Ceux qu'ont le pognon, ceux-là re-
viendront
Car c'est pour eux qu'on crève
Mais c'est bien fini, car les trouffions
Vont tous se mettre en grève
Ce s'ra vot' tour messieurs les gros
D'monter sur le plateau
Et si vous voulez faire la guerre
Payez-la de votre peau*

1729: Une grève avec occupation d’usine à Dieppe

Après l’incendie qui avait ravagé Dieppe, à la suite du bombardement anglo-hollandais de 1694, la Manufacture des Tabacs avait été installée dans l’un des bâtiments encore debout: la Maison Miffant, rue d’Écosse.

Au début du 18^{ème}, elle était « l’une des plus considérables de la Ferme des Tabacs ». Plus de mille ouvriers y étaient employés et parmi eux, de très jeunes enfants. On appelait les ouvriers « les pétuniers ».

A plusieurs reprises durant le premier tiers du 18^{ème} siècle, ils seront les acteurs de grèves que l’on appelait à l’époque révoltes ou mutineries.

En 1715, il y eut une révolte contre l’organisation d’une fouille à la sortie des ateliers.

En 1729, eut lieu, la première occupation d’usine de l’Histoire. Les ouvriers se « mutinèrent », et s’enfermèrent dans la manufacture. Ils refusaient qu’on leur enlève une « gratification » ; on dirait aujourd’hui une prime. Il s’agissait donc d’un véritable conflit sur les salaires.

Les forces de l’ordre de l’époque - un détachement de « dragons » et un autre « d’invalides », - tentèrent une intervention musclée, mais ils ne purent pénétrer dans les locaux malgré tous leurs efforts. Les ouvriers obtinrent de négocier directement avec le gouverneur de la place de Dieppe qui dû se présenter seul dans la cour.

Finalement, aucune poursuite ne fut engagée contre eux. Les « meneurs » ne passèrent qu’une nuit de prison au château. Ils durent payer une messe – un « Te Deum » -et reprirent le travail comme si rien ne s’était passé. Dans l’affaire les ouvriers de la manufacture conservèrent leur prime.

L’année suivante la direction de la manufacture voulut augmenter le rendement ce qui provoqua une nouvelle émotion. Mais cette fois-ci elle s’était préparée au conflit et devançant la « mutinerie » en faisant investir les lieux par une troupe de cuirassiers. On arrêta les sept ouvriers « les plus remuants » qui passèrent cinq mois au cachot et ne furent jamais réembauchés dans la manufacture.

La permanence des conflits sociaux conduisit la Ferme des Tabacs, entre autres raisons, à se décider de construire des locaux neufs qui seront inaugurés en 1738.



La Maison Miffant, manufacture des tabacs de 1694 à 1738

Au croisement de la rue du Mortier d’Or et de la rue Ste Catherine, une baronne discute avec son confesseur !

Le curé : Madame la Baronne, que me vaut l’honneur de cette visite ?

La Baronne : Monsieur le curé, je suis toute retournée. Il fallait que je parle à quelqu’un. J’ai tout de suite pensé à vous.

Le curé : Que se passe-t-il donc pour que vous soyez si retournée.

La Baronne : Comment, mais vous n’avez pas vu ce qu’il se passe ? Dieppe est en révolte, que dis-je en révolution ! L’autorité du Roy est bafouée. Le monde marche sur la tête.

Le curé : Allons, madame la Baronne, comme vous y allez ! La révolte est, fort heureusement, apaisée ! « Deo gratias »

La Baronne : Vous appelez cela apaisée ? ! Mais ces va-nu-pieds, ces moins que rien de pétuniers de la manufacture des Tabacs ont encore fait des leurs ! Ils ont osé bafouer l’autorité !

Le curé : Vous avez raison sur ce point. D’ailleurs,

rendez-vous compte, les ouvriers se révoltèrent parce qu’on avait voulu leur retirer un petit bénéfice qu’on leur donnait par gratification ce qui aurait eut pour conséquence de baisser leur salaire. On peut comprendre qu’ils aient été peinés de cette mesure, certes, mais de là à arrêter le travail il ; y a un monde ! Ce n’est tout de même pas aux ouvriers de décider quand il faut arrêter le travail. C’est le monde à l’envers.

La Baronne : Absolument ! Ce sont des mutins, des révoltés. Ils ont cessé le travail comme un seul homme et se sont barricadés dans leurs ateliers. Comme vous le dites, c’est le monde à l’envers. Comment peut-on tolérer une chose pareille à notre époque ! Ce sont là méthodes de sauvage qui doivent être punies avec sévérité ! Monsieur le Baron, mon mari, qui, comme vous le savez est capitaine de vaisseau du Roy me le disait encore hier : Sur son navire, il aurait fait saisir les meneurs et les aurait fait pendre, haut et court !

Le curé : Ah ! Madame, nous ne sommes pas à Dieppe, fort heureusement, sur un navire du Roy ! N’est-il pas triste qu’à notre époque moderne les différends ne puissent se régler dans le respect de l’autorité. Il est vrai que ces messieurs de la Ferme ont beaucoup manqué de discernement ! Comment ont-ils pu croire que faire appel à la troupe pour remettre de l’ordre aurait pu calmer les pétuniers et les remet-

tre au travail ! C'est mal connaître les dieppois et les ouvriers de tabacs ! D'autant que les locaux de la manufacture sont comme une forteresse. On peut facilement s'y barricader. Et de plus, tout y est en bois. Avec le tabac qui s'y trouve entreposé le feu risque de prendre facilement.

La Baronne : Si fait, monsieur le curé ! Les pétuniers c'est de la mauvaise graine ! Cela fait des années et des années que ces maudits pétuniers cultivent l'effronterie ! Tenez en 1715 déjà, souvenez-vous, ils se sont mutinés car ils refusaient d'être fouillés à la sortie de la Manufacture, alors qu'il était de notoriété publique qu'ils trafiquaient pour leur propre compte au détriment de l'intérêt. Les ouvriers chagrins de voir qu'on les empêchait de continuer leur fraude firent une cabale et décidèrent de ne plus venir travailler.

Le curé : Vous avez raison. Cet esprit mutin est d'ailleurs particulièrement incompréhensible à un esprit doué de raison, car les pétuniers ont, comme chacun sait, de si bonnes places, qu'ils sont de vrais privilégiés.

La Baronne : Absolument ! Ils sont nombreux les dieppois qui aimeraient avoir les salaires qu'on leur octroie à la Manufacture ! Sans compter lorsqu'ils ne peuvent plus travailler à un âge avancé, on leur donne une rente afin qu'ils puissent se retirer ; une retraite en somme ! Non vraiment ! Ce sont là gens ingrats, égoïstes et méchants !

Le Curé : Rendez-vous compte : lorsque nos troupes de marines sont arrivées, il n'ont pas trouvé mieux que de se barricader dans leurs ateliers et d'accabler de projectiles des pierre les malheureuses forces de l'ordre. Les pierres volaient par les fenêtres dru comme mouches. Puis lorsque les mutins virent les dragons camper devant eux, dans la place du Marché aux Veaux, ils se mirent si fort à donner l'alarme avec leur cloche que le peuple crut que tout était perdu, vu qu'il menaçaient de mettre le feu à ladite maison, disant qu'ils se laisseraient plutôt périr par le feu que de se rendre. Et une foule immense, sortie d'on ne sais où à envahi la place.

La Baronne : Vraiment ce ne sont pas là manières de gentilshommes ! Ce sont de gredins ! Faire appel à la populace, voilà qui est odieux ! Mais vous n'avez pas raconté le pire ! Car, Monsieur, c'est bien à l'autorité du Roy qu'on s'en est pris !

Le curé : Ah certes ! Vous avez raison ! Monsieur le Marquis de MANNEVILLE, gouverneur, et le comte de la BOISSIERE, lieutenant du Roy, descendirent du château pour mettre un terme au désordre. Monsieur de MANNEVILLE reçut un coup de pierre, qui ne lui fit rien, heureusement ! Mais il en tomba une très grosse à ses pieds, que si elle était tombé sur sa tête, il eût été infailliblement été tué. Voilà qui aurait mérité la pendaison !

La Baronne : Aussi, Monsieur le curé, j'avoue être

complètement scandalisé par le dénouement de cette affaire ! On m'a dit qu'au lieu de s'emporter et de décider une action radicale, Monsieur Le Marquis de Manneville il leur parla avec beaucoup de douceur, ainsi que Monsieur de la Boissière.

Le Curé : Ah, Madame la Baronne, savez-vous qu'il y avait une foule des plus considérables. Sans doute plusieurs milliers de personnes ! Il y avait des femmes qui souvent tenaient leurs enfants dans les bras. Il eût été impossible de faire intervenir la troupe sans verser du sang innocent si, d'ailleurs, on avait pu envisager de la faire manœuvrer ! Car la troupe, madame,



Cécile Thommeret et Joël Demonchy jouent la scène du dialogue entre la Baronne et le Curé en 1729.

était vraiment trop peu nombreuse, face à une populace aussi déterminée. Tout Dieppe a pris le parti des mutins. Même nos bons échevins s'y sont mis pour faire fléchir la détermination de ces messieurs du château à lever l'affront. Aussi il y a lieu de se féliciter que la mutinerie se soit apaisée. Les ouvriers ont finalement ouvert la grande porte et ont permis à Messieurs de Manneville et de la

Boissière d'entrer. Là la discussion s'est poursuivie et les choses se sont, heureusement, arrangées.

La Baronne : Arrangées, Arrangées ! Certes il n'y a plus eu de violence, mais devant la gravité de l'affront on eut espéré plus de sévérité. On m'a rapporté que l'on en mena seulement une douzaine des plus mutins en prison, au château. Et qu'ils n'y restèrent que jusqu'au lendemain matin, comme on leur avait promis. On se contenta de s'obliger à faire chanter un Te Deum à Saint Rémy en action de grâce. Et ensuite, quittes à si bon marché pour un acte aussi grave, ils durent acceptés au travail à la Manufacture, comme à l'ordinaire, comme s'il ne se fut rien arrivé. Voilà bien qui me met en colère. Un tel dénouement est révoltant. La prochaine fois ce sera pire, et l'on regrettera de n'avoir pas sévi.

Le curé : Sans doute avez-vous raison, mais c'est mieux. D'ailleurs comme dit la devise « Cedant arma togae » : il est tout de même mieux que les armes le cèdent à la toge.

Ces messieurs de la ferme seraient bien inspirés de construire enfin le bâtiment qu'ils nous promettent depuis l'incendie de Dieppe en 1694 et dont ils repoussaient régulièrement la décision. J'ai appris qu'ils viennent d'acquérir un vaste emplacement, situé sur les rues du Haut-Pas et Sailly, où ils doivent élever un grand bâtiment en quarré. On peut espérer qu'au cours de l'année 1733 la Manufacture pourra enfin déménager. Cela n'a que trop tardé.

La Baronne : Je gage que cette fois ci encore, le dernier mot restera à l'autorité du Roi.

1927: Louis Aragon est à Pourville

Fondateur du mouvement surréaliste avec André Breton et Philippe Soupault, Louis Aragon fréquente la région Dieppoise dans les années 20 du siècle dernier. Avec plusieurs autres militants du mouvement surréaliste il rejoint à cette époque, le Parti Communiste Français, et lui restera fidèle jusqu'à sa mort.

A l'époque il lui arrive d'habiter Pourville, où il se réunit avec ses amis. Il apprend qu'une manifestation à lieu à Dieppe, pour protester contre la condamnation à morts de Sacco et Vanzetti, deux militants américains qui seront exécutés sur la chaise électrique en 1927.

Le jour de Sacco-Vanzetti

Poème de Louis Aragon, musique de Jean-Roger Caussimon (chanté aussi par Marc Ogeret)

*Le jour de Sacco-Vanzetti
Sur le port sur le port de Dieppe,
Mais comment cela se fait-il
Qu'il y eut seulement des guêpes ?*



Louis Aragon

Le jour de Sacco-Vanzetti

*Quand les affiches du Parti
Disaient d'aller au port de
Dieppe,
A quoi cela ressemblait-il
Qu'il y eut seulement des guêpes ?*

Le jour de Sacco-Vanzetti

*Non voilà t'il un apprenti
Qui d'aller sur le port de Dieppe !
S'était tout un roman bâti
Pour n'y rencontrer que des guêpes !*

Le jour de Sacco-Vanzetti

*Qu'est ce- que ce tu croyais petit
Qu'il allait se passer à Dieppe ?
Aussitôt venu que parti
Pour n'avoir trouvé que des guêpes
Le jour de Sacco-Vanzetti*

*Tu étais malheureux faut-il
Pour espérer au temps de Dieppe,
Comme un changement pressenti
Mais c'était compter sans les guêpes !
Le jour de Sacco-Vanzetti*

*Le mal d'aimer qu'on s'en sorti
En criant sur le port de Dieppe
Tu le croyais ferme et tu t'y
Trouvas tout seul avec les guêpes !
Le jour de Sacco-Vanzetti*

*La nuit d'après tu t'es menti
Dans ce vulgaire hôtel de Dieppe
Indifférent à la partie
Qu'avaient bien pu jouer les guêpes.
Le jour de Sacco-Vanzetti*

**Au croisement de la
rue Pecquet et de la
rue du Chêne Percé,
Pierre Le Meur inter-
prète « le jour de Sac-
co-Vanzetti »**

1936, ils ont osé, ils ont gagné

Histoire des grèves en Seine Inférieure

Peu de gens savent combien les occupations d'usines doivent à la Seine-Inférieure. C'est au Havre, en effet, que le mouvement de juin 36 prit naissance, le 9 mai, par l'occupation de l'usine aéronautique Breguet qui fabriquait des hydravions. Il s'agissait d'obtenir la réintégration de deux ouvriers licenciés.

Le mouvement fera tâche d'huile fin mai dans l'aéronautique à Toulouse et à Paris, pour s'étendre ensuite à tout le pays, et donc à la Seine-Inférieure.

C'est à l'écriture de l'histoire de cette lutte mémorable dans notre département que nous nous sommes attelés.

Après une présentation générale de l'époque, puis la relation de la grève chez Breguet, nous avons écrit l'histoire des grèves dans chaque grande agglomération. Puis nous avons complété l'ouvrage par des chapitres sur la période qui va de la fin juin 1936 au début de l'année 1939, en montrant l'énorme mouvement de solidarité avec les Républicains espagnols et les conflits sociaux divers.

A commander à l'IHS-CGT-76; Prix 10€ (plus 3€ de port)



1936: ils ont osé, ils ont gagné !

C'est au moment où se signe l'accord entre la C.G.T. et la Confédération Générale du Patronat Français à Paris, que les grèves éclatent à Dieppe et dans sa région.

Le 8 juin 1936, le Sous-préfet écrit au Préfet que tout va bien dans l'arrondissement. Rien à signaler pour la grève elle-même, si ce n'est que "Les nommés Ducrocquet et Arpajou, communistes notoires, font de l'agitation et essaient d'étendre le mouvement de grève, mais jusqu'à présent ils n'obtiennent pas de résultat."

C'est pourtant ce jour là qu'à Luneray 41 ouvriers de l'usine de tissage Lardans se mettent en grève, ainsi que 16 ouvriers de l'entreprise de maçonnerie Clémence. Le 9 juin, Dieppe enregistre sa première grève: les 110 ouvriers des Chantiers de la Manche, occupent l'usine.

La « Vigie de Dieppe » du 12 juin titre sur 2 colonnes: « Les Grèves » Une série d'articles occupent trois des cinq colonnes, de la première page avec une photo d'un chantier de construction de la région parisienne. « Plus de 1000 ouvriers en grève à Dieppe et dans la région » « Le mouvement de grève s'est rapidement étendu à Dieppe et dans la région ».

Pendant une période qui dure environ trois semaines, on comptabilise pas moins de 34 grèves dans la région de Dieppe, soit 3 139 ouvriers et ouvrières qui ont cessé le travail. Une énorme manifestation aura lieu le 14 juin à Dieppe, où des milliers de grévistes se retrouveront ensemble aussi nombreux que 1er mai 1919.

Les effectifs syndicaux explosent littéralement : d'abord l'adhésion massive de salariés aux syndicats préexistants et surtout la création de multiples autres syndicats dans toutes les branches professionnelles qui en étaient dépourvues. De 10 syndicats au 1^{er} janvier 1936, époque de la réunification entre les unions locales CGT, CGTU et Autonome, et 12 syndicats au 1^{er} juin, on passera à 47 au 1^{er} janvier 1937. Si bien qu'à l'automne la plupart des entreprises de la région dieppoise ont leur syndicat. L'Union Locale voit ses effectifs multipliés par 6 et le nombre de ses syndicats multiplié par 5.

Les grandes conquêtes sociales de « 36 », c'est-à-dire la semaine de quarante heures, les premiers congés payés, les délégués ouvriers d'ate-

lier, la reconnaissance du droit syndical, les conventions collectives constituent depuis cette époque le **SOCLE** de notre statut social. Après avoir été abrogées sous le régime de la collaboration avec l'Allemagne nazie, elles seront au cœur du Programme du Conseil National de la Résistance. Un certain nombre de ces acquis seront rétablis à la Libération ; Enfin, d'autres verront le jour en 1968.

Le gigantesque mouvement social qui a déferlé sur le pays en ce printemps 1936 est monté au niveau de l'épopée dans la conscience des générations qui y ont participé, et dans l'histoire des luttes ouvrières.



1936: Pique-nique sur la plage de Dieppe

"Avant le mois de juin 1936, il existait à Dieppe et depuis longtemps une Union Locale des Syndicats, mais elle ne comprenait qu'un petit millier de syndiqués: des cheminots, la Manufacture des Tabacs, quelques marins et les syndicats de Fonctionnaires.

Des efforts nombreux avaient été tentés pour organiser les ouvriers de l'industrie privée mais, bien que cela ne soit pas un monopole, nous avons le privilège d'avoir à Dieppe un patronat particulièrement réactionnaire qui, dans le passé, affamait les ouvriers coupables de vouloir se syndiquer.

Aussi ni les métallos, ni les gars du bâtiment, ni les dockers n'avaient de syndicat.

Vint le mois de juin. Pour tous ces travailleurs, brimés dans leur liberté, exploités on ne peut plus honteusement, ce fut la délivrance.

Vous avez vécu ces journées, je ne les décrirai donc pas.

Je veux cependant vous faire part du réconfort que les militants éprouvèrent lorsque de Luneray, de Gueures, d'Auffay et d'ailleurs, on nous appelait aussi.

Quoi, dans ces campagnes normandes qu'on dit totalement soumises au joug patronal, des femmes occupaient les usines?

Pour ma part, camarades, c'est dans ces villages que j'ai senti le plus fortement l'esprit de classe des travailleurs de notre pays.

Ainsi à l'unisson de toute la France laborieuse, notre région a vécu durant trois semaines environ cette page d'histoire du mouvement ouvrier." (Discours du 2 décembre 1936, extrait)

Marcel DUFricHE, Secrétaire de l'Union locale CGT réunifiée, archives de la CGT à Montreuil cartons de l'UL de Dieppe

Au pied de la maison des syndicats, place Louis Vitet, évocation des grèves de 1936 !

Scène 1: Un consommateur dans un bar:

Mes amis, il vient de se produire une affaire incroyable. Le 11 mai dernier, une grève singulière a commencé au Havre. C'était à l'usine Breguet, vous savez, celle qui fabrique les gros hydravions. Et bien figurez-vous que le directeur du personnel, un fasciste notoire, avait décidé de licencier deux ouvriers.

Tout le personnel de l'usine fut scandalisé de la mesure, d'autant que rien ne la justifiait. C'étaient de bons ouvriers, très professionnels et très consciencieux.

En fait le chef du personnel avait tenté de les entraîner dans son groupement fasciste. Ce qu'ils avaient refusé. Et bien pour se venger, il les avait renvoyé.

Les ouvriers ne l'ont pas entendu de cette oreille. Ils ont arrêté le travail. Et, figurez-vous qu'au lieu de manifester en ville ou de rentrer chez eux, ils se sont mis à occuper les ateliers. Mais comme la direction refusait de céder, ils y sont restés la nuit, et puis le lendemain. Là cela a commencé à inquiéter sérieusement les autorités. Le préfet est intervenu.

Rendez-vous compte un sous préfet qui demande à rencontrer les représentants de la CGT ; cela ne l'est jamais vu. Et puis ce fut au tour du maire du Havre, le radical Meyer, de se proposer comme médiateur.

Et bien, comme les ouvriers menaçaient de rester dans l'usine une nouvelle nuit, le directeur de l'usine a accepté de négocier.

Et finalement, il a décidé de réintégrer les deux ouvriers. Rendez-vous compte,

C'est la première grève avec occupation d'usine réalisée en France.

L'unanimité et la détermination des grévistes se sont maintenues jusqu'à la victoire. La discipline à



1936 à Dieppe: Laurence Girard joue la première scène

l'intérieur de l'usine a été parfaite et les travailleurs ont fait la preuve de leur responsabilité en veillant à l'entretien de leur outil de travail. C'est la première grève totalement victorieuse depuis longtemps.

Avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de Front populaire, et bien je vous le dis, une telle affaire va faire des émules. Cela m'étonnerait si, très vite, d'autres ouvriers ne prenaient pas exemple sur les ouvriers de Breguet.

Scène 2 : une poissonnière (1^{er} juin):

Quels événements, Mais quels événements ! Je vous le dis ! La France est en révolution.

D'abord il y a eu la victoire du Front populaire. Léon Blum est devenu président du conseil ! Certes, vous me direz, les communistes ne participent pas au gouvernement. Mais c'est tout comme.

Regardez, C'est partout la grève.

Après la grève du Havre il y a eu comme une accalmie. On aurait pu croire qu'il ne se passait rien.

Mais on a appris que des grèves démarraient à Toulouse, toujours dans l'aviation, et puis surtout Paris !



Corine Girard en Poissonnière

En trois jours, à partir du 22 mai, c'est la ruée. Dans chaque usine, sans qu'il y ait de mot d'ordre donné, les ouvriers cessent la travail brutalement.

Ils font la grève « sur le tas ». Ils envoient une délégation à la CGT. Ils se syndiquent en masse. Ils montent un cahier de revendication et puis vont voir le patron. Et s'il n'est pas d'accord de leur donner satisfaction, ils ferment les portes occupent l'usine.

Vraiment c'est ahurissant ! On n'a jamais vu ça !

Ce qui est bizarre c'est qu'ça s' passe sans violence. C'est même la fête. Le bourgeois fait la gueule et on entend les accordéons dans les usines. C'est le monde à l'envers.

Par contre c'est ce qu'on dit à la TSF, la radio, ou dans les journaux.

Mais ici, à Dieppe, c'est plutôt calme. Ça discute, mais ça ne bouge pas.

C'est vrai qu'nos patrons sont des durs. Certains ont même des penchants fascistes. Ils n'ont pas digéré l'élection de Galimand, le radical, comme député de la circonscription.

P'tête qu'il faudrait qu'les ouvriers s'bougent aussi ici. Ça s'rait dommage que partout les gens obtiennent des choses, des augmentations, par exemple, et qu'les dieppois passent à coté.

Scène 3 : Le sous-préfet au téléphone le 8 juin

Allo, la préfecture..., Allo..., Allo, Mademoiselle, passez moi le cabinet du préfet.



Claude Rédélé interprète le sous-préfet

Allo..., ..., Allo ! Ah, bonjour Monsieur le préfet, comment allez-vous, ..., Bien sûr les grèves..., ..., Au Havre ça se c a l m e u n peu ?..., ..., Rouen est complètement bloqué !..., ..., Même les raffineries ?..., 50 000 grévistes en Seine inférieure ! Et il n'est pas possible de faire intervenir les forces de l'ordre ?...,

Comment ! Mais c'est incroyable ! Même le Général vous a dit qu'il n'aurait pas les moyens de remettre de l'ordre..., ..., Il faudrait mobiliser les jeunes, ..., Ah! les jeunes sont des grévistes..., Ah oui, ça risquerait d'être pire !...,

Dieppe ? Oh, à Dieppe ça va. Il ne se passe pas grand-chose. Si nous n'avions pas la TSF ni les journaux, on pourrait croire que tout est normal.

On a bien eu un début de mouvement à la Viscose d'Arques la Bataille le 3 juin. Mais les ouvriers qui sont tous syndiqués à la CGT se sont rendus aux arguments de la direction. Il est vrai que la Viscose c'est une fabrique de fil synthétique. En raison de la coagulation des matières, il aurait fallu arrêter plusieurs jours les machines, tout laver à grande eau. La direction a agité la menace de chômage technique, elle a agité la menace d'une fermeture de l'usine, compte tenu de l'état d'esprit des actionnaires qui sont des parisiens et puis elle a tout de même satisfait quelques revendications. Bref, après une courte agitation le travail a repris comme si de rien n'était.

Bon, il y a bien quelques commu-

nistes qui s'activent..., Il s'agit de Ducroquet et de Arpajou. Ce sont des responsables de l'Union Locale CGT. Ducroquet c'est le secrétaire des dockers. Arpajou c'est un ajusteur du dépôt des chemins de fers qui a été révoqué à la suite de la grève de 1920. Il a passé plusieurs années à faire des petits boulots, et puis il a fini par revenir.

Vous aurez compris que ce sont des anciens unitaires. Ce sont des agitateurs professionnels. Ils font le tour des usines et tentent de débaucher les ouvriers. Mais nos ouvriers sont de bons garçons, et ne s'en laissent pas compter. ..., Je me propose tout de même de convoquer Ducroquet et Arpajou pour qu'ils cessent leur manège. ..., Comment non ?, ..., Ne pas les convoquer ?!! ..., Laisser les choses aller ?..., Bien monsieur le préfet ! ...! Si c'est la consigne..., Je m'en remets à vous! ..., A vos ordres monsieur le préfet ! Au revoir Monsieur le préfet !

(Le sous-préfet raccroche)

Et bien ça alors ! C'est incroyable ! Ne pas intervenir ! Laisser faire ! S'il y a grève il aura grève ! S'il ne se passe rien, il ne se passera rien !

Je ne sais pas où ça va aller, mais s'il y a du vilain, je l'aurai prévenu !

Scène 4 : Un ouvrier et son fils à la pêche sur le bord d'un quai

Le fils : Alors, c'est parti !

Le père : On ne s'y attendait presque plus, ... mais ça y est !

Le fils : Aujourd'hui, ce mardi 9 juin est à marquer d'une pierre blanche !

Le père : Non, plutôt d'une pierre rouge ! C'est la grève ! La grève à Dieppe !

Le fils : Hier à 13 heures, les ouvriers et les ouvrières de l'usine Gervais à Gournay ont déposé leur cahier de revendication auprès de leur patron.



Thomas Deviongt et Fabrice Boucher en père et fils en grève

Le père: Ils réclament des augmentations de salaires, la semaine de 40 heures et 15 jours de congés payés. Devant le refus patronal, ils arrêtent le travail et occupent l'usine.

Le fils : C'est par les cheminots de la ligne de Serqueux qu'on a appris la nouvelle. Et ça s'est vu comme une traînée de poudre dans Dieppe !

Le père: Alors ce matin, les 110 ouvriers des Chantiers de la Manche, ont décidé à leur tour d'occuper leur usine.

Le fils : Ha ! Il était temps que ça change. On ne pouvait plus continuer ainsi ! Il est temps que le progrès entre enfin dans nos usines !

Le père: Rendez-toi compte, mais les ouvriers qualifiés, les ajusteurs ou les tourneurs, ne gagnent que 3 francs 50 de l'heure. Les jeunes de 20 ans gagnent qu'un franc 25 au maximum.

Le fils : et les apprentis de 14 ans, des gosses, ne touchent eux qu'un salaire de 75 centimes.

Le père: Et les conditions de travail j't'en parle pas ! Ah, elles sont vraiment dures.

Le fils : Rends-toi compte, les ouvriers travaillent huit heures d'affilée, en deux équipes, avec une coupure casse-croûte de 20 minutes seulement !

Le père: Et le patron trouve que la pause est encore trop longue! Il exige que les ouvriers rattrapent dix minutes, en prolongeant leur journée d'autant. C'était insupportable !

Le fils : Jusqu'à présent personne ne disait rien !

Le père: Ha ! Ça grommelait,

Le fils : mais tout le monde fermait sa gueule, de peur d'être licencié.

Le père: Aujourd'hui, les ouvriers se sont enfin décidés. Ils font la grève sur l'tas, la grève des bras croisés !

Le fils : Ils ont fermé les portes et ils occupent l'usine !

Le père: Ce matin il n'existait pas encore de syndicat, mais les grévistes ont envoyé une délégation à l'Union locale CGT et ils en sont repartis avec autant de cartes que nécessaire.

Le fils : Et dans la journée tout le monde était syndiqué !

Le père: Et puis, ils ont discuté des revendications et ils ont écrit ça sur un cahier ; ils appellent ça leur cahier de revendication !

Le fils : Enfin ils sont allés ensemble le déposer auprès du patron !

Le père: Ah fallait voir sa gueule, il paraît ! Décomposé qu'il était !

Le fils : c'est sur ! d'autres usines se préparent à se mettre en grève. Chez Maillard à Incheville ce sont 260 ouvriers qui occupent l'usine

Le père: Aujourd'hui le mouvement gréviste est arri-

vé à un niveau considérable dans notre département de la Seine Inférieure. Il y a 35 799 grévistes ! Rendez-vous compte !

Le fils : Ah ! Vraiment ! Il était temps de faire quelque chose !

Scène 5 : un(e) intellectuel(le) relit ses journaux et les commente le 16 juin:

C'est fou ce qui s'est passé ces dernières semaines à Dieppe!!! Et c'est passé à une vitesse !

Regardez : le 12 juin on pouvait lire dans la Viegie (*lecture*):

« Plus de 1000 ouvriers en grève à Dieppe et dans la région » « Le mouvement de grève s'est rapidement étendu à Dieppe et dans la région.

Ce fut tout d'abord lundi à Incheville où 270 ouvriers de l'usine Maillard, fabrique d'accessoires de bicyclettes, cessèrent le travail après avoir déposé un cahier de revendications. Le même jour, à Luneray 41 ouvriers de l'usine de tissage LARDANS se sont mis en grève, ainsi que 16 ouvriers de l'entreprise de maçonnerie CLEMENCE.

Mardi Soir à Dieppe les 110 ouvriers des ATELIERS ET CHANTIERS DE LA MANCHE, rue Charles-Blond, ont suivi le mouvement.

Mercredi ce fut le tissage LARDANS frères à Luneray (70 ouvriers).

Enfin Jeudi soir, ce fut le tour du Tissage CHAUMUSSY à Avremesnil qui occupe 182 ouvriers.

Dans la matinée d'hier également les pourparlers qui se poursuivaient depuis plusieurs jours entre le personnel et le Conseil d'Administration des Etablissements ROBBE n'ayant pas abouti, les 250 ouvriers de l'usine de Dieppe se sont mis en grève sur le tas.

Sur le Port, on a enregistré quelques bruits de grève. Des revendications ont été déposées mais le travail continuait encore hier matin.

Dans plusieurs usines de la ville, les ouvriers ont entamé des pourparlers avec les patrons mais le



Béatrice Delandre jouant la lecture des journaux le 16 juin 36. Au fond à gauche, Pierre Bézu, metteur en scène et Jean-Claude Bisotto son complice technicien.

travail n'a pas été arrêté ».

C'est vraiment incroyable ce qui se passe ! On m'aurait dit cela il y a un mois, je ne l'aurais pas cru ! Et puis ça a exposé de partout.

Ce fut comme une libération, comme si une chape de plomb énorme s'évanouissait ! Partout les ouvriers et les employés se sont mis à élaborer leurs revendications. Quand je dis partout c'est vraiment partout, même à la campagne ! Rendez-vous compte, à Arques... Arques !!! Quand même Arques !!!!

Et bien, le 12 juin les ouvriers de l'usine Thoumyre déposent leurs revendications auprès du patron. Et voilà le patron qui les accepte. La victoire a été obtenue sans bataille.

Par contre ceux de chez Baudelot, se sont vus opposer un refus brutal. Ils se démontent pas : ils occupent l'usine. Le soir ils couchent dans les ateliers. Le samedi, qui était un jour normal de travail, c'est la grève sur le tas.

Devant la volonté farouche des ouvriers d'obtenir satisfaction, le patron cède. A minuit, le samedi soir, les ouvriers évacuaient les lieux drapeau rouge en tête, en chantant l'internationale. C'est fou !

Même à Geures ! Vous ne me croyez pas ? C'est pourtant vrai !

Le 11 juin, la grève démarre aux tissages de Gueures qui sont en fait sur la commune d'Avremesnil. Rendez-vous compte : la grève générale à Gueure, à Avremesnil ! C'est tout juste si on connaît à Dieppe Gueures et Avremesnil !

Et bien la grève va y durer sept jours. Les 160 ouvriers occupent l'usine. Le maire de la commune d'Avremesnil a même pris même parti pour les grévistes. Du coup, le patron est contraint de négocier.

La reprise du travail est décidée le 17 juin, après qu'un accord ait été signé par les nouveaux délégués du personnel, en présence d'un secrétaire de l'U.L. de Dieppe.

Et voilà les grévistes qui fêtent la victoire en défilant drapeau rouge en tête dans les rues de Gueures, le poing levé, joyeux. Rendez-vous compte le drapeau rouge à Geures ! Et puis réunis à la salle du Tout-Va-Bien les ouvriers ont créé leur syndicat qui compte immédiatement 180 adhérents.

Incroyable ! Vous vous rendez compte, à Gueures !

Et ça continue : regardez ce que je lis dans la Vigie de ce matin :

« Les Grèves:

« Depuis vendredi, le mouvement de grève s'est accentué, à Dieppe et dans la région, Néanmoins, on a noté hier une reprise du travail dans plusieurs établissements.

« Les ouvriers des usines ROBBE en grève, ont placé au mat porte-drapeau de l'usine un grand drapeau rouge avec faucille et marteau; au dessous, ils ont attaché un minuscule drapeau tricolore.

« Se sont mis en grève depuis la parution de notre dernier numéro:

« Les chantiers CORUE Frères, 69 ouvrier, Les CHANTIERS DE NORMANDIE, 65 ouvriers, L'entreprise WALTHAR qui effectuait des poses d'égouts chemin de la colline, 15 ouvrier, La Maison d'Armement MALLET, 25 ouvriers métallurgiste, L'entreprise MORINEAU, 40 ouvriers occupés au comblement du bassin Bérigny et 28 ouvriers à la pose des canalisations d'eau, La SOCIETE DES ASPHALTES, 15 ouvriers qui procédaient à la réfection des trottoirs du quai Bérigny, Les Etablissements PERROTTE et POUILLARD, 84 ouvriers.

« A EU, la verrerie LAMBERT-DAVERDOING, 130 ouvriers et la SOCIETE INDUSTRIELLE du VIMEU, 70 ouvriers.

Mais aussi : « Le travail reprend, Les pourparlers qui ont été engagés ont abouti de différents côtés.

« A Eu, notamment, les ouvriers de la SOCIETE INDUSTRIELLE du VIMEU reprirent le travail après quelques heures d'arrêt seulement.

« A Arques, les ouvriers de l'usine BAUDELOT, qui occupaient l'établissement depuis vendredi l'ont évacué samedi et le travail a repris hier.

« A Dieppe, les chantiers CORUE, les CHANTIERS DE NORMANDIE et la Maison MALLET ont également repris le travail à la suite d'un accord conclu dimanche.

« Des accords ont également été conclus à Gournay (Laiterie GERVAIS, entreprises PONCHELLES et LANCTUIT), à Neufmarché (entreprise FERAY) et à Incheville (entreprise MAILLARD)

« Dans l'ensemble de l'arrondissement, les reprises du travail concernent environ 1500 ouvriers: elles se sont faites sur la base d'un contrat-type, inspiré de l'ACCORD MATIGNON et réglant les relations entre employeurs et employés pour le présent tout en réservant les possibilités d'avenir. »

Quelle époque !

Scène 6 : une bourgeoise et un ouvrier gréviste

Mme Corue : Avez-vous vu, Monsieur Lefebvre, c'est un véritable scandale!

M. Lefebvre : Quoi donc Madame Corue ?

Mme Corue : Comment vous n'êtes pas au courant ? Vous n'avez pas lu la Vigie ? Vous êtes pourtant ouvrier ! Avec tout ce qui se passe, vous devriez le savoir !

Monsieur Lefebvre : Quoi donc Madame Corue, qu'est-ce vous préoccupe ?

Mme Corue : Mais le drapeau rouge !

M. Lefebvre : Oh ! Vous savez, ces temps-ci, il y a des drapeaux rouges partout ! Et puis il y a aussi l'accordéon. Et puis avec la grève c'est la fête à l'usine !

Mme Corue : Enfin Monsieur Lefebvre ! Vous allez pas me dire que vous, qui avez fait la guerre 14, vous êtes d'accord avec ce qui se passe !

M. Lefebvre : Ben si ! Pour sur ! Ils ont raison les ouvriers de réclamer leur dû ! C'n'est pas trop tôt ! Il est temps que notre heure arrive !

Mme Corue : Mais enfin, vous, Monsieur Lefebvre, un ancien combattant ! Vous n'allez pas me dire que vous êtes d'accord avec le drapeau rouge.

M. Lefebvre : Et pourquoi Pas ! D'ailleurs le drapeau rouge c'est le drapeau des ouvriers ! C'est le drapeau du progrès ! C'est le drapeau de la CGT !

Mme Corue : Enfin ! Monsieur Lefebvre ! Le drapeau rouge c'est le drapeau de la Révolution bolchéviste !

M. Lefebvre : Puisque j'vous dit que l' drapeau rouge c'est l' drapeau des ouvriers ! Et puis, ça ne nous empêche pas d'aimer le drapeau bleu blanc rouge !

Mme Corue : Vous n'allez pas tout de même pas me dire que vous êtes d'accord avec les ouvriers de chez Robbe ! Ce n'est pas l'drapeau rouge de la CGT qu'ils ont mis sur le toit leur usine ! Ils ont mis le drapeau soviétique sur le toit de l'usine ! Regardez, on le voit d'ici ! C'est un vrai scandale ! Ici on n'est pas en Russie ! Ici on est en France !

M. Lefebvre : D'abord madame, ils ont mis l'drapeau rouge qu'ils ont trouvé ! Mais madame, il faut regarder mieux ! Ils ont mis aussi le drapeau français sur le toit de l'usine !

Mme Corue : Ah ! Là vous vous avez raison !.. Mais regardez ! Le drapeau rouge il est dix fois plus gros que le drapeau français ! Et en plus ils l'on mis dessous ! Le drapeau français sous le drapeau rouge, c'est scandaleux !

M. Lefebvre : Dites Mme Corue, vous allez m'embêter longtemps avec cette histoire de drapeaux ! Car moi j'ai mieux à faire ! Vous savez, nous sommes le 14 juin et j'dois rejoindre les copains du syndicat pour la grande manifestation du Front Populaire ! Boujou Madame.

Mme Corue : Ah ! L'Front Populaire ! Vous m'parlez d'une chienlit ! Depuis que Blum est président du conseil, plus rien ne marche ! Ça va finir mal, j'vous le dit ! Plus personne ne travaille ! J'veux bien qu'il fallait changer des choses, mais vous n'allez vous n'allez tout de même pas me faire croire que le progrès va arriver sans que les gens ne travaillent ! La semaine de 40 heures vous parlez d'une invention ! Et les congés payés ! Vous n'allez tout de même pas me dire que vous y croyez aux congés payés ! Vous n' imaginez tout de même pas que les patrons vont

vous payer 15 jours à ne rien faire ! Vous vous leurrez ! Ça n'a jamais existé et ça n'existera jamais ! Je ne vous donne pas 6 mois -- 6 mois vous m'entendez ! -- avant qu'on en revienne de tout ça !

M. Lefebvre : Et bien moi j'vous l'dit madame Corue ! On en parlera longtemps des congés payés ! j'vous parie que dans 70 ans il s'ront encore là ! Et p't'être



Martial Davenet et Karine Copin: l'ancien combattant, la bourgeoise et le drapeau rouge.

bien qu'c'est pas quinze jour mais un mois de congé, et p't'être plus, qu'ils auront le droit à ce moment là !

Scène 7 : un réactionnaire (Source: un éditorial du mois de juin dans la Vigie de Dieppe; Le rédacteur en chef de la Vigie, Poulain, Croix de feu, sera ensuite membre du parti collaborationniste le PSF)

« Mes amis,

Permettez moi de faire quelques réflexions sur les grèves. Vous me connaissez, je suis un homme d'ordre ! Je suis un homme de droite !

Maintenant que s'atténue un peu le mauvais rêve qu'il nous a fallu vivre pendant trois semaines, il devient possible de nous pencher avec plus d'indépendance d'esprit sur les événements et d'en mesurer la portée.

Et d'abord, comment les grèves ont-elles pris naissance ? Leur spontanéité a surpris tout le monde ? A tort sans doute !

La façon dont s'était faite la campagne électorale du Front Populaire ne pouvait pas aboutir à autre chose qu'à de redoutables désordres sociaux.

Comment, dans ces conditions, la réaction des masses populaires ne se seraient-elles pas traduites en des gestes de révolte, alors surtout qu'un récent accord franco-soviétique avait si opportunément préparé le terrain aux agents de la Révolution ?

Quant aux méthodes employées au service de ces revendications, dont encore une fois beaucoup sont légitimes, et à l'instigation de meneurs plus ou moins mystérieux, plus ou moins qualifiés, on doit les tenir

pour franchement condamnables !

La grève à l'intérieur des usines, l'occupation des ateliers, la séquestration des dirigeants, le refus de livrer certains médicaments nécessaires à des malades en danger tout cela constitue une atteinte à la propriété, à la liberté, voire à la vie humaine, voilà qui est proprement intolérable !

Le gouvernement -- si l'on peut dire -- de M. Léon Blum, qui s'est ainsi, dès son avènement, déconsidéré aux yeux de la France et aux yeux du monde, aura peut-être un jour, par un inévitable retour des choses, à expier sévèrement cette concession à la violence et cette abdication devant la tyrannie anonyme.

Les grèves exigeront, alors, dans l'ordre politique, un redressement encore plus difficile et encore plus nécessaire que seul pourrait opérer un gouvernement fort, c'est à dire un gouvernement tout court.

Mes amis, travaillons à un retour de l'autorité et à un retour de l'ordre !

Redonnons à la propriété les valeurs qu'elles n'auraient jamais dû perdre !

Préparons dès à présent la revanche !

Scène 8 : Marcel Dufriche, secrétaire général de l'UL, (Extrait d'un rapport de décembre 1936, en présence de Benoit Frachon, secrétaire de la CGT; archives de la CGT à Montreuil, cartons de l'UL de Dieppe)

Chers camarades,

Avant le mois de juin 1936, il existait à Dieppe et depuis longtemps une Union Locale des Syndicats, mais elle ne comprenait qu'un petit millier de syndiqués: des cheminots, la Manufacture des Tabacs, quelques marins, et les syndicats des fonctionnaires.

Des efforts nombreux avaient été tentés pour organiser les ouvriers de l'industrie privée, mais nous avons le privilège d'avoir à Dieppe un patronat particulièrement réactionnaire qui, dans le passé, affaiblissait les ouvriers coupables de vouloir se syndiquer. dans cette salle, se trouvent certainement des camarades vic-times de cette triste mentalité. Aussi ni les métallos, ni les gars du bâtiment, ni les dockers n'avaient de syndicat.

Vint le mois de juin 1936.

Pour tous ces travailleurs brimés dans leur liberté, exploités, ce fut la délivrance. de Luneray, de Gueures, d'Auffay, de Brachy et d'ailleurs, on nous appelait.

Quoi dans ces campagnes normandes qu'on dit totalement soumises au joug patronal, des femmes occupaient les usines?

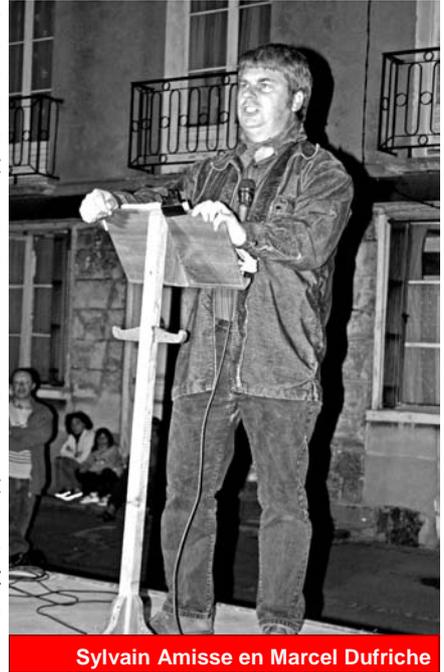
Pour ma part, Camarades, c'est dans ces villages que j'ai senti le plus fortement l'esprit de classe des travailleurs de notre pays.

On a chanté depuis, sur tous les tons et écrit dans tous les styles que les ouvriers français avaient été

pous-sés, voire contraints de faire la grève et d'occuper les usines et que les grands coupables de cet état de choses, c'étaient les communistes.

Vous pouvez, camarades, répondre à ces campagnes malhonnêtes, car à Dieppe comme ailleurs, c'est instinctivement que les ouvriers ont arrêtés le travail et déposés leurs revendications.

Et quel fut le rôle de l'Union Locale des Syndicats durant cette période ? Tous les militants se mirent au service des ouvriers de toutes les corporations



Sylvain Amisse en Marcel Dufriche

Plu-sieurs réunions se déroulaient chaque soir dans les salles de la rue de la Halle aux Blé, dans celle de l'Octroi et ici même, ce qui empêchait pas des réunions en plein air car les Municipalités réactionnaires qui se sont succédées à Dieppe ont toujours ignoré la classe ouvrière et n'ont jamais pensé à doter notre ville d'une Bourse du Travail. Ainsi rapidement chaque corporation créait son syndicat.

Je parlais tout à l'heure de délivrance; cette impatience en était la manifestation la plus éclatante.

Nous arrivions, fin juin, à la liquidation des grèves dans notre région. Cela voulait-il dire que tous les conflits entre patrons et ouvriers étaient liquidés?

Hélas, nous savions, nous, que les accords provisoires signés subiraient la contre-offensive patronale et que la lutte n'était pas terminée. A tout moment, nous eûmes à intervenir,

C'est ainsi camarades qu'à ce jour plus de soixante-dix affaires, représentant un chiffre de 15 000 francs environ, ont été plaidées et toutes gagnées.

Cette réalisation de l'Union Locale qui assure tous les frais, est déjà une preuve de sa vitalité et de son utilité.

Pour briser les manoeuvres des pantins du capitalisme, pour donner à notre Union Locale une force toujours nouvelle et un rayonnement toujours plus grand, serrons les coudes, organisons solidement nos syndicats.

A cette condition camarades, nous affermirons nos conquêtes, nous préparerons d'autres victoires.

Notre institut:

L'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale de Seine Maritime a été créé à l'initiative de l'Union Départementale C.G.T. et des Unions Locales du département.

Il s'agit d'une association régie par la loi 1901.

Les statuts ont été déposés le 13 décembre 1996, et un avis a été publié au Journal Officiel le 25 décembre de la même année. L'Institut fonctionne comme toutes les associations loi 1901.

Extrait des statuts:

"Article 3: L'Institut se fixe comme missions :

-Le collectage, la sauvegarde et le traitement d'informations et de documents de tout nature, se rattachant à l'histoire sociale de la Seine Maritime, et plus particulièrement à l'histoire du syndicalisme et à leur exploitation à des fins de formation et de recherche historique.

-La mise en oeuvre d'études, de recherches et de larges confrontations dans les domaines de son champ d'investigation.

-La contribution à l'information et à la formation des militants syndicaux, des travailleurs, des étudiants et de toutes organisations intéressées à l'histoire sociale. "

La 9^{ème} Assemblée générale de l'association s'est tenue à Rouen le 25 novembre 2005.

Elle a élu un Conseil d'administration qui a élu un bureau composé de:

Président : Marceau Burette
Vice-président: Pierre Largesse
Vice-président: Albert Perrot
Secrétaire: Gilles Pichavant
Secrétaire adjoint: Serge Laloyer
Trésorier: Maryse Olivier
Archiviste: François Auvray

Font aussi partie du Conseil d'administration, Marius Bastide, John Bartzman, Guy Décamps, Jacques Defortescu, Jacques Fiocre, Michel Fossé, Marcel Letessier, Alexandre Levillain, Pierre Michel, Robert Privat, et Guy Würcker.

L'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine Maritime publie plusieurs fois par an cette revue appelée "le Fil rouge" à destination de ses adhérents.

Un site Internet pour l'IHS-CGT-76: Vous trouverez une foule d'informations (archives du Fil rouge, liens vers les autres instituts) sur le site Internet de l'IHS-CGT-76 à l'adresse provisoire:

<http://perso.wanadoo.fr/gilles.pichavant/ihsctg76/>

Pour recevoir les numéros suivants et nous aider à les éditer, adhérez individuellement ou collectivement, à notre association. Cette cotisation prendra effet pour l'année 2006.

Adhésion individuelle pour 2006:

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Adhésion simple **16 €**
(sans abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*)

Adhésion-Abonnement **29 €**
(avec abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*)

Date d'adhésion: _____

Adhésion collective pour 2006 (sans abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*):

Abonnement collectif avec un envoi unique de plus de 10 exemplaires : **8 € par numéro** (une seule adresse de livraison).

Syndicat, UL ou association loi 1901:

adhésion **50 €**

Comité d'Entreprise (ou similaire):
(avec l'abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*)

moins de 500 salariés: **80 €**

plus de 500 salariés: **160 €**
(Avec 4 exemplaires du *fil rouge*)

Intitulé: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Adresser le Chèque à : "**Institut CGT d'histoire sociale de Seine Maritime**", maison CGT 26 avenue Jean Rondeaux 76108 Rouen Cedex

"**Les Cahiers d'Histoire Sociale**" sont la revue nationale de l'Institut CGT d'Histoire Sociale. C'est une revue de 24 pages .